

DÉPARTEMENT DE L'OISE

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE LA DRENNE  
COMMUNE DELEGUEE DE RESSONS L'ABBAYE

**5**

## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Vu pour être annexé à notre délibération  
en date de ce jour.

Le: *01/03/2019*

Le Maire.

*[Signature]*  
Le Maire  
Christian CHORIER

Pour copie conforme

P.O.S. APPROUVÉ LE : 21 - 02 - 2001

P.L.U. APPROUVÉ LE : 17 - 03 - 2010

MODIFICATION N°1  
APPROUVÉE LE : 19 - 12 - 2016

Le Maire.

*[Signature]*  
Le Maire  
Christian CHORIER

MODIFICATION N°2  
APPROUVÉE LE : 01 - 03 - 2019





## Orientation d'aménagement sud



Les accotements enherbés pourront accueillir un aménagement stabilisé pour les piétons ainsi que des dispositifs de gestion des eaux pluviales.

# Orientation d'aménagement



- Préservation du chemin rural de Valdampierre à Ressons-l'Abbaye : accès motorisés interdits
- Principe de création d'une liaison piétonne
- Principe de création d'une voie traversante à sens unique
- Interdiction d'accoler les constructions à la clôture de fond de parcelle
- Haie champêtre à planter
- Talus à traiter
- Accès à créer ou à protéger

